

HADOPI - FICHE DE POSTE

Direction d'emploi	Direction des affaires juridiques, européennes et internationales
Intitulé du poste	Responsable droit public
Statut du poste	Catégorie A1 - Ouvert aux contractuels
Date de recrutement	Immédiat
Rémunération	En fonction du profil
Contrat	CDD de 3 ans – Fonctionnaire par voie de détachement

I. Contexte de la création de l'Hadopi

Créée par la loi du 12 juin 2009, l'Hadopi est une autorité publique indépendante dotée de la personnalité morale, lui conférant la capacité d'accueillir comme collaborateurs des fonctionnaires et des magistrats de l'ordre judiciaire (en position de détachement ou de mise à disposition) et à recruter du personnel sous contrat de droit public.

La Haute Autorité, composée d'un Collège de neuf membres et d'une Commission de Protection des Droits de trois membres se voit confier pour missions :

- L'encouragement au développement de l'offre légale et l'observation de l'utilisation licite et illicite des œuvres et des objets auxquels est attaché un droit d'auteur ou un droit voisin sur les réseaux de communications électroniques utilisés pour la fourniture de services de communication au public en ligne ;
- La protection de ces œuvres et objets à l'égard des atteintes à ces droits commises sur les réseaux de communications électroniques utilisés pour la fourniture de services de communication au public en ligne.
- La régulation et veille des mesures techniques de protection et d'identification des œuvres et objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin.

Pour l'exercice de ses attributions, la Haute Autorité dispose de services et d'agents publics assermentés. Un secrétaire général est chargé du fonctionnement et de la coordination des services sous l'autorité du président.

Les agents de l'Hadopi exercent leurs missions dans un immeuble indépendant situé 4 rue du Texel dans le 14^e arrondissement de Paris.

II. Rôle de la direction juridique au sein de l'Hadopi

La direction des affaires juridiques, européennes et internationales est en charge de l'expertise juridique de l'activité de l'Autorité.

Elle veille, à ce titre, à la sécurité juridique de ses actes et de ses projets, de ses actions de lutte contre les atteintes au droit d'auteur sur Internet et est en charge de la mise en œuvre de la mission de veille et de régulation dans le domaine des mesures techniques de protection et d'information.

Elle assure le suivi des dossiers contentieux relatifs à l'activité de l'Hadopi et assure les fonctions de bureau du Collège de la Haute Autorité.

La direction des affaires juridiques, européennes et internationale constitue une force de proposition de piste d'actions à la gouvernance. Elle participe à ce titre à la préparation des positions publiques de l'Autorité (auditions, réponses aux consultations) et est en charge de proposer des recommandations législatives ou réglementaires.

Elle est également chargée de la veille et de la coopération européenne et internationale. À ce titre elle organise l'activité de l'Autorité avec les organisations internationales et communautaires et les entités publiques ou privées compétentes à l'étranger, elle suit et analyse l'évolution de la réglementation européenne et internationale ayant une incidence dans ses domaines d'activité

III. Attributions du juriste droit public et régulation numérique

Le responsable droit public est placé sous l'autorité de la directrice de la direction des affaires juridiques, européenne et internationale et de son adjointe, il les assiste sur toutes les questions liées au droit public, aux finances publiques et à la science administrative. Il supervise et encadre le juriste - marchés publics.

Il assure des missions juridiques dans son domaine de spécialité et intervient, à la demande de sa direction, sur toute autre question de droit liée aux activités de la Haute Autorité.

A) Droit public

- Assistance et conseil aux services de la Haute Autorité sur toute question de droit public relative :
 - aux pouvoirs et attributions de la Haute Autorité et de ces organes collégiaux ;
 - au contexte légal, réglementaire et communautaire applicables aux activités de la Haute Autorité, en qualité d'autorité publique indépendante ;
 - aux questions et procédures de régulation numérique ;
 - droit administratif général, droit constitutionnel, libertés publiques ;
 - au droit des contrats publics ;
 - au statut des agents de la Haute Autorité ;
 - droit communautaire, droit public de la concurrence.
 -
- Élaboration et suivi des documents internes régissant l'organisation et le fonctionnement de la Haute Autorité.
- Rédaction de modèles type, de guides juridiques ou d'outils de vulgarisation juridique à destination des autres Directions ou du grand public.
- Assistance opérationnel au montage de projets.

- Analyse des risques juridiques et contentieux, expertise précontentieuse, rédaction d'argumentaires.
- Veille juridique en droit public (évolutions législatives et réglementaires, jurisprudence...), suivi des activités des autres AAI ou API.
- Activité légistique et préparation du rapport d'activité en collaboration avec les autres directions.

B) Affaires juridiques courantes

Le responsable droit public participe au sein de la Direction Juridique à la conduite des affaires juridiques courantes et intervient à la demande de la Directrice juridique sur toute question de droit relevant de l'activité de la Haute Autorité.

IV. Profil du Candidat souhaité

Doté(e) d'une formation juridique supérieure spécialisée en droit public de qualité (master 2, IEP, CAPA), vous justifiez également d'une expérience professionnelle réussie de 5 à 7 ans au sein d'une entité du secteur public (services centraux, établissement public, collectivité territoriale), d'un cabinet d'avocats ou d'une entreprise du secteur privé.

Vous intervenez principalement en droit administratif général, droit de la fonction publique et droit public des affaires et droit public de la concurrence. Vous vous intéressez aux domaines des nouvelles technologies, de la régulation numérique, de la propriété intellectuelle et des médias.

Compétences requises

- Troisième cycle de droit public minimum ;
- 5 à 7 ans d'expérience professionnelle (stages inclus);
- Excellentes qualités rédactionnelles et clarté d'expression à l'oral ;
- Maîtrise des outils bureautiques et de dématérialisation (PPT, Excel, office).

Qualités souhaitées

- Rigueur et organisation ;
- Réactivité, disponibilité et force de proposition ;
- Polyvalence ;
- Esprit d'équipe ;
- Esprit de synthèse, fiabilité du *reporting*.

V – Correspondant :

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées à la directrice de la direction des affaires juridiques, européennes et internationale, avec le rappel de l'intitulé du poste, par courrier électronique uniquement à : recrutement@hadopi.fr

